



Conseil Communal de la commune déléguée de VAUDRY

Mercredi 20 mars 2019

I SDEC énergies

Effacements de réseaux – Rapporteur Alain LE GRAËT

Le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC énergies) concernant l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication dans les chemins de la Mare Piré, St Roch et des Monts est présenté au conseil communal.

Le coût total de cette opération est estimé à 495 110.32 € et la participation communale s'élève à 208 853.12 €.

Le projet sera inscrit au programme départemental d'intégration des ouvrages dans l'environnement de 2019 pour une réalisation au 2^{ème} trimestre de l'année 2020.

Le paiement de la participation communale sera effectué en une fois à la réception des travaux et mandaté en section de fonctionnement.

II SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, il est demandé au conseil communal de se prononcer sur les demandes de subvention des associations.

Il est décidé ce qui suit :

Comité des Fêtes de Vaudry	460 €
Club de l'Amitié de Vaudry	710 €

Association Gymnastique Détente	230 €
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	150 €
Association de football Vaudry-Truttemer	1 500 €
Kick n'Clap Country Dance Club	100 €
APE du RPI Vaudry-Roullours	500 €
Prévention Routière	70 €
La Ligue Comité du Calvados	150 €
Les Restaurants du Cœur	200 €
Alcool Assistance	50 €
APAEI	160 €
A.C.R.O.	50 €
Noël Pour Tous	160 €
Ass. des Accidentés de la Vie (FNATH)	50 €
Coopérative Scolaire Noël	500 €
ADMR	100 €
TOTAL	5 140 €

- **Subvention exceptionnelle : Association de Football Vaudry-Truttemer**

Le club de foot a adressé un courrier à Mme le Maire relatif au coût du personnel encadrant du mercredi (emploi jeune) et sollicite, comme l'année passée, une aide financière des communes déléguées de Vaudry et de Truttemer le Grand d'un montant total de 1 400 €.

Truttemer ayant délibéré à hauteur de 500 €, il est décidé que Vaudry participera à hauteur de 900 €.

III LOTISSEMENT LE FAY

Madame le Maire expose ce qui suit :

Les parcelles n° 4 et n° 5 restent encore à vendre dans le lotissement « Le Fay » qui a démarré en 2012.

Les propriétaires riverains du lot n° 4, lot d'une superficie de 861 m², ont émis le souhait d'acquérir sur cette parcelle une bande de 2.27 m de large sur une longueur de 23.29 m soit une surface arrondie à 53 m².

Il s'agit donc de procéder au détachement d'une bande de terrain pour rattachement à une parcelle bâtie riveraine. Cette procédure d'urbanisme n'étant pas soumise à modification de permis d'aménager depuis la Loi ALUR.

Un jeune couple, primo-accédant, s'est porté acquéreur de cette parcelle dont la superficie passe donc de 861 m² à 808 m². Afin de répondre au budget de ces acquéreurs potentiels, Mme le Maire propose à l'assemblée de fixer le prix de vente du lot N° 4 à 18 000 €.

Elle propose également de fixer le prix de vente de la bande de 53 m² à 1 180,70 €, les frais de notaire et les frais de géomètre restant à la charge des acquéreurs.

Concernant la parcelle n° 5 d'une superficie de 968 m², considérant la pente et le terrassement nécessaire à la construction d'une maison d'habitation (5,95 m de dénivelé), Mme le Maire propose de fixer le prix de vente à 20 000 €.

Le conseil communal émet un avis favorable à ces trois propositions.

IV POINT TRAVAUX

Rapporteur Alain LE GRAËT

- Voirie

Les travaux inscrits au budget 2019 et énumérés ci-dessous, seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE, titulaire du marché lancé par Vire Normandie.

- Chemin de la Butte (les travaux seront financés 50 % par Vaudry et 50 % par Roullours)
- Chemin des Monts
- Chemin de l'Etente
- Enrobé parking arrière mairie
- Accessibilité Eglise

Le portail et les portillons cimetière seront réalisés par l'entreprise Fer Roger de Vire.

Un poteau incendie sera installé chemin des Monts afin de desservir un immeuble de 10 logements rue de Billard. Il servira également aux riverains de ce quartier.

Un candélabre sera posé sur le parking à l'arrière de la mairie.

- Salle des mariages

Rénovation de la peinture et du papier peint.

Achat d'une Marianne neuve qui coûtera moins cher que la remise en état de l'actuelle.

- Audit bâtiments communaux

Cet audit a été réalisé à l'initiative de Vire Normandie.

La mairie déléguée de Vaudry a reçu le compte-rendu concernant la cantine-logement, la salle des fêtes et l'école.

Les travaux suivants ont été retenus :

- Calorifugeage des tuyaux de chaufferie de la cantine-logement
- Isolation des combles du logement
- Calorifugeage des tuyaux de la chaudière de la salle des fêtes
- Prévoir le remplacement de la chaudière de la mairie (même si cela n'est pas prévu dans l'audit) car elle date de la rénovation en 1998.

- Compresseur atelier

Achat d'un nouveau compresseur pour remplacer l'actuel qui est hors service. Prix d'acquisition : 867 €

IV QUESTIONS DIVERSES

- Fête de la musique

Demande estrade et barnum effectuée auprès des services techniques de Vire

Repas : sera assuré par le Comité des Fêtes

Buvette : sera tenue par l'association de football

- Elections Européennes

Dimanche 26 mai.
